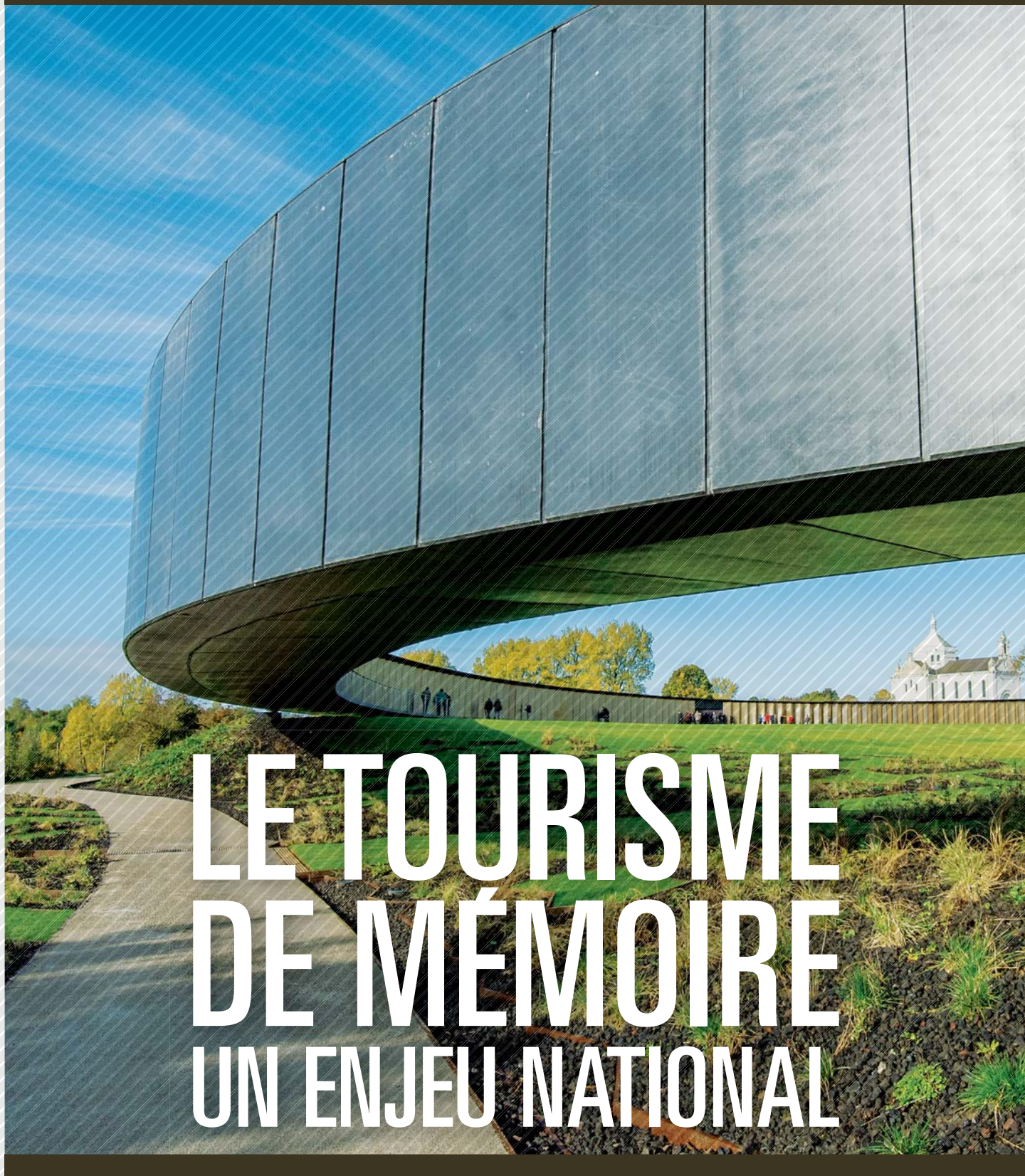


LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE › SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION › DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES



LE TOURISME DE MÉMOIRE UN ENJEU NATIONAL

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Ministère de la défense
Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives

60 boulevard du général Martial Valin - CS 21623
75509 Paris Cedex 15

Abonnement/résiliation
dmpa-bapi.chemins.fct@intradef.gouv.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Myriam ACHARI

...

RÉDACTEUR EN CHEF

Grégory AUDA

COMITÉ DE RÉDACTION

Laure BOUGON • Alice CAMUS DE VALENCE

Baptiste LÉON • Gérard MONNEVEU

Frédéric QUEGUINEUR • Isabelle SOLANO

Élise TOKUOKA • Thierry WIDEMANN

Sylvie YEOMANS

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Christine RODI

ICONOGRAPHE

Joëlle ROSELLO

...

CHEF DE LA MISSION COMMUNICATION

Valérie STRAUS (SGA/COM)

DIRECTEUR ARTISTIQUE / GRAPHISTE

© Pascal ILIC (SGA/COM)

MAQUETTISTE / GRAPHISTE

Stéphanne PARINAUD (SGA/COM)

PAO, IMPRESSION ET ROUTAGE

PGT + PGP (SGA/SPAC)

Pôle graphique de Tulle - 2, rue Louis Druiolle
CS 10290 - 19007 Tulle Cedex

N°ISSN : 1150-70 55 - Tirage : 23 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016



Le site Internet Chemins de mémoire propose
des dossiers sur l'actualité mémorielle
et des articles historiques pour aller plus loin
www.cheminsdememoire.gouv.fr

Retrouvez les anciens numéros
des *Chemins de la mémoire* dans la rubrique
«Mémoire et Patrimoine»
www.defense.gouv.fr



←

L'Anneau de la mémoire, Mémorial international
Notre-Dame de Lorette, Pas-de-Calais.

© ECPAD / J. Salles

L'ACTUALITÉ

3

L'ÉVÉNEMENT

4/5

**Les rencontres
du tourisme de mémoire 2015**

LE DOSSIER
**LE TOURISME DE MÉMOIRE
UN ENJEU NATIONAL**

6/10

CAHIER CENTRAL

**LA LIGNE DE FRONT
DE LA MOSELLE AU HAUT-RHIN**

L'ENTRETIEN

Christian Berger

11

L'ACTEUR

Se souvenir des déportés

12

RELAIS

Rivesaltes, mémoire de l'internement

13

CARREFOUR(S)

14/15



Panneau signalant le cimetière militaire d'Etinehem, Somme.

© ECPAD / J. Salles

COMMÉMORER COMPRENDRE

Ce numéro des *Chemins de la mémoire* fait l'objet d'une ligne éditoriale révisée qui reste cependant respectueuse de vos centres d'intérêt. Notre objectif consiste à vous présenter les initiatives des acteurs de la mémoire pour vous tenir informé de l'actualité mémorielle, historique et culturelle. Afin de toujours être au plus près de ces sujets, la revue change de rythme de parution et accompagnera désormais les grands rendez-vous mémoriels.

Des articles seront consacrés aux initiatives culturelles et pédagogiques, mais aussi aux actions qui permettent le déploiement d'une véritable politique publique de la mémoire, comme celle menée en faveur du tourisme de mémoire, évoquée dans les pages qui suivent.

La rubrique «L'événement» vous permettra de vous tenir au courant des commémorations, des salons ou des colloques, tandis que «Le Dossier» rendra à l'événement sa profondeur historique et fournira les informations nécessaires à une bonne compréhension du sujet.

«L'entretien» donnera la parole aux historiens ou aux spécialistes tandis que la rubrique «L'Acteur» présentera un lieu de mémoire en lien avec la thématique de chacun des numéros.

La rubrique «Carrefour(s)» continuera de vous informer sur les expositions en cours et les publications d'ouvrages historiques, mais s'ouvrira davantage au multimédia en vous présentant des sites Internet, des DVD ou des documentaires susceptibles de vous intéresser. Enfin, le cahier central détachable sera désormais consacré à la mise en valeur d'un parcours touristique qui vous permettra d'emprunter «Les chemins de la mémoire», au sens propre du terme cette fois. ■



L'AGENDA

MARS

- 09** Salon international du tourisme ITB à Berlin (Allemagne).
13
- 17** Salon mondial du tourisme, Porte de Versailles, Paris 15°. **20** Un pavillon est dédié au tourisme de mémoire.

AVRIL

- 20** Cérémonie du centenaire de la création de l'Escadrille La Fayette à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).
- 24** Inauguration du parcours muséographique au Mémorial des martyrs de la Déportation lors de la Journée nationale du souvenir de la Déportation, Paris 4°.

- 25** Cérémonie de l'ANZAC Day (*Australian and New-Zealand Army Corps*) à Villers-Bretonneux (Somme).

Ouverture du musée franco-australien après sa rénovation.

MAI

- 08** Ouverture au public du Mémorial de Dun-les-Places, village martyr du Morvan (Nièvre).
- 09** Ouverture au public du Mémorial des civils dans la guerre à Falaise (Calvados).
- 29** Cérémonie franco-allemande du centenaire de la bataille de Verdun (Meuse).

JUIN

- 01** Ouverture au public du nouveau musée de site à Thiepval (Somme).

JUILLET

- 01** Cérémonie franco-britannique du centenaire de la bataille de la Somme à Thiepval (Somme).

SEPTEMBRE

- 17** Journées européennes du patrimoine.
18

OCTOBRE

- 24** Cérémonie en hommage aux troupes coloniales qui ont combattu lors de la bataille de Verdun (Meuse).

NOVEMBRE

- 07** Salon mondial du tourisme WTM à Londres (Royaume-Uni).
09



LES RENCONTRES DU TOURISME DE MÉMOIRE

LE 26 NOVEMBRE 2015, PRÈS DE 200 ACTEURS CONCERNÉS PAR LES LIEUX MÉMORIELS ONT PARTICIPÉ, À PARIS, À LA TROISIÈME ÉDITION DES RENCONTRES DU TOURISME DE MÉMOIRE ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET LE MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME.



Guillaume PICHARD

Chef de la section sépultures de guerre et des partenariats avec les territoires, DMPA

Les troisièmes Rencontres du tourisme de mémoire (RTM), qui se déroulaient le 26 novembre à l'École militaire, ont été inaugurées et présidées par les deux secrétaires d'État : Jean-Marc Todeschini, chargé des anciens combattants et de la mémoire, et Matthias Fekl, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

FAIRE LE POINT SUR LE TOURISME DE MÉMOIRE

L'objectif des organisateurs de la journée - la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense et la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère chargé du tourisme - était de réunir l'ensemble des acteurs et des professionnels du tourisme. État, élus, porteurs de projets, agents économiques des territoires ont ainsi partagé leurs expériences.

L'essor du tourisme de mémoire est à l'origine de l'organisation des RTM. La première édition, qui s'était tenue à Paris en 2011, avait réuni l'État et les territoires concernés par ce secteur touristique, à la veille du centenaire de la Première Guerre mondiale et du 70^e anniversaire de la libération du territoire. Il avait alors été décidé qu'une fois sur deux, dans un cycle bisannuel, cet événement serait organisé par une collectivité territoriale afin d'associer les acteurs locaux. En 2013, la région Nord-Pas-de-Calais a donc accueilli la deuxième édition. Devant l'élan suscité par les commémorations, les deux ministères ont reconduit cet événement en 2015.

Les tables rondes de la matinée ont porté sur la richesse des événements commémoratifs de l'année 2014, ainsi que sur leur impact sur l'attractivité touristique des territoires concernés. Les outils au service de la structuration du tourisme de mémoire ainsi que leur appropriation sur le terrain ont aussi été présentés. Enfin, la valorisation touristique du patrimoine mémoriel à l'échelle internationale a été évoquée avec les exemples de la Belgique et du Canada.

Au cours des trois ateliers de l'après-midi, différentes thématiques ont été abordées par les porteurs de projets et les directeurs de musées et mémoriaux : l'innovation dans les projets muséographiques, la mise en réseau des différents sites mémoriels par les collectivités sur leur territoire ou encore l'apport des contrats de destination dans la stratégie touristique des territoires.

UN SECTEUR D'ACTIVITÉ EN PLEIN ESSOR

Dans le contexte des commémorations du centenaire de la Grande Guerre et du 70^e anniversaire de la Libération, cette journée d'études a permis de présenter les opérations mémorielles et de tourisme de mémoire conduites par l'État, les partenaires nationaux, les membres du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC) et les collectivités locales. Les actions de l'État dans le cadre des commémorations ou de soutien aux projets dans les territoires ont d'ores et déjà produit des effets bénéfiques. À l'échelle locale, une multitude

d'initiatives ont fleuri, que ce soit la labellisation des projets de la Première Guerre mondiale ou l'homologation pour ceux de la Seconde Guerre mondiale. L'ensemble des acteurs du tourisme de mémoire s'accorde sur le même constat : les actions locales ont suscité un véritable engouement. Pour preuve, entre 2013 et 2014, les sites mémoriels enregistraient une hausse de fréquentation de 40%. Plus que jamais, ces derniers se vivent comme des lieux consacrés au «recueillement et à l'émotion pour l'apprentissage de la paix». De ce point de vue, la «puissance émotionnelle» du 70^e anniversaire de la Libération a été indéniable, et, grâce au contact et à la mobilisation des jeunes autour des vétérans, les valeurs de paix, de liberté et de réconciliation ont été mises à l'honneur, notamment lors des cérémonies commémoratives.

UNE OFFRE TOURISTIQUE RENOUVELÉE ET DE QUALITÉ

Au-delà des temps forts que constituent les commémorations, il est ressorti des échanges l'importance de susciter de nouvelles visites par une offre touristique et mémorielle renouvelée, comme les expositions temporaires. Sur le thème de la labellisation, la création de marques est considérée comme gage d'une meilleure visibilité des actions du tourisme de mémoire ; les marques *Western Front* ou *D-Day Normandie*, Terre de Liberté en témoignent.

Les axes sont clairs. Les territoires doivent porter en priorité leurs efforts pour ●●●

↳

Ouverture des Rencontres par Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Photo du bas : Myriam Achari, directrice de la mémoire, du patrimoine et des archives et Nicolas Lermant, chef du service tourisme, commerce, artisanat et services à la direction générale des entreprises.

© SGACOM / J. Robert



améliorer la qualité dans trois domaines : l'accueil des visiteurs, la proximité avec l'individu et la médiation. Afin de pérenniser ce secteur, les acteurs locaux retiennent qu'il est nécessaire d'être à l'écoute des jeunes pour développer de nouvelles approches de médiation et d'apprentissage. La formation des médiateurs (anglophonie, pédagogie...) permettra d'enrichir l'offre mémorielle afin qu'elle corresponde aux besoins des visiteurs.

Concernant l'offre touristique, les débats ont porté sur la recherche de l'excellence mais aussi sur une offre spécialiste, voire multi-spécialiste dans le cas français (mémoire, œnologie, gastronomie...), sans oublier l'effort à faire en matière d'offre en ligne. Les acteurs locaux doivent intégrer cette réalité dans leurs projets mémoriels et touristiques puisque 75% des réservations sont effectuées avant départ, sur Internet principalement. Chacun a mesuré l'enjeu d'une meilleure offre dans un contexte favorable pour le tourisme de mémoire. Son impact économique est croissant : «le voyage crée de la richesse sur les territoires qu'il traverse».

Lors de cette journée, les deux ministères ont réaffirmé leur engagement en faveur du tourisme de mémoire à différents titres. Pour sa part, le ministère de la défense accompagne les acteurs locaux dans le développement de leurs projets mémoriels, finance et structure ce secteur touristique *via* la valorisation de ses propres sites et l'animation du réseau MMCC. Dans le cadre d'une convention de partenariat Défense-Tourisme, l'État travaille à différentes actions de structuration dont la qualité de l'accueil des visiteurs sur les lieux de mémoire ou encore la mise en place d'un outil d'observation animé par «Atout France». Il participe également aux contrats de destination «Centenaire de la Grande Guerre» et «Tourisme de mémoire en Normandie».

Enfin, le ministère de la défense apporte son concours à la promotion du tourisme de mémoire en faisant connaître, auprès des professionnels du tourisme et du grand public, les lieux de mémoire dont l'État a la responsabilité en France et à l'étranger. Ainsi, dans le cadre des Rencontres, il a présenté son exposition qui met en lumière ces principaux sites. Par ailleurs, il est partenaire depuis la quatrième année consécutive du pavillon «Tourisme de mémoire» au Salon mondial du tourisme du 17 au 20 mars 2016, Porte de Versailles à Paris.



7
Halle du souvenir
de Cravelotte.

© L'Europe vue du ciel

LE TOURISME DE MÉMOIRE

UN ENJEU NATIONAL

Le tourisme de mémoire constitue un enjeu majeur pour l'État et particulièrement pour le ministère de la défense : un enjeu civique et pédagogique pour la transmission du patrimoine mémoriel aux jeunes générations, un enjeu culturel et touristique aussi, pour la préservation des témoignages de l'histoire et le développement des territoires.



Laure BOUGON

Chef de la section tourisme
de mémoire, DMPA

Sépultures de guerre, hauts lieux de la mémoire nationale, musées nationaux, musées de tradition et autres sites mémoriels..., en France comme à l'étranger, le ministère de la défense dispose d'un patrimoine historique et mémoriel d'une richesse extraordinaire, qu'il est impératif d'entretenir, de rénover, de mettre en valeur. C'est donc tout naturellement que le ministère de la défense, qui est le deuxième opérateur culturel de l'État, est devenu un partenaire pour les territoires qui œuvrent en faveur du tourisme de mémoire.

LES HAUTS LIEUX : LA MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

Lieux de souvenir et de recueillement, les neuf hauts lieux de la mémoire nationale sont le théâtre des cérémonies commémo-

ratives nationales. En rendant hommage à la mémoire et au sacrifice des combattants, ils participent aussi à l'éducation à la citoyenneté des jeunes, en transmettant les valeurs de la République. Ces hauts lieux évoquent chacun un aspect de la mémoire des conflits contemporains. Parmi eux, on retrouve les deux plus emblématiques cimetières militaires de France : les nécropoles nationales de Notre-Dame de Lorette, dans le Pas-de-Calais, et de Douaumont avec la Tranchée des Baïonnettes, dans la Meuse, rappellent le sacrifice des soldats tombés pendant la Grande Guerre. Cinq autres hauts lieux sont consacrés à la Seconde Guerre mondiale : le Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), le Mémorial national de la prison de Montluc à Lyon (voir le focus), le Mémorial des martyrs de la Déportation, situé sur l'Île de la Cité à Paris, le site de l'ancien camp de



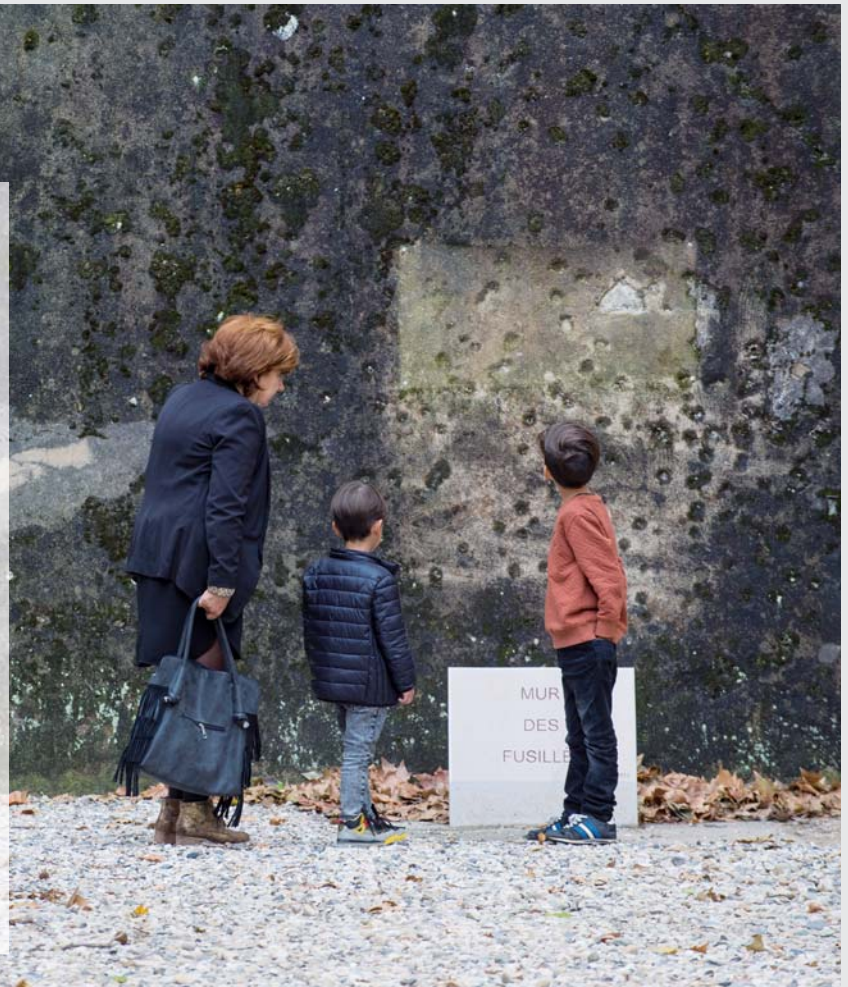
LA PRISON DE MONTLUC À LYON, HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Comme Jean Moulin et les enfants d'Izieu, près de 10 000 personnes ont été internées dans la prison de Montluc durant l'Occupation allemande. Klaus Barbie, ancien chef de la *Gestapo* de Lyon, y sera emprisonné symboliquement en 1983, avant le procès qui le condamna en 1987 à la réclusion à vie pour crime contre l'humanité.

Devenu mémorial, ce lieu rend hommage aux résistants, Juifs et otages qui transitèrent par Montluc, avant d'être déportés, exécutés ou exterminés.

Le site, géré par l'ONAC-VG, propose plusieurs activités, notamment une exposition permanente sur l'histoire de la prison de Montluc, des visites guidées et des ateliers pour les scolaires, mais aussi plusieurs commémorations liées aux différentes mémoires du site.

www.memorial-montluc.fr
www.cheminsdememoire.gouv.fr



☞
Visiteurs devant le mur des fusillés à la prison de Montluc à Lyon, Rhône.
© ECPAD / A. Karaghezian

concentration de Natzweiler-Struthof en Alsace et le Mémorial du débarquement et de la libération en Provence, au Mont-Faron à Toulon. Pour la période de la décolonisation, deux hauts lieux rendent hommage aux combattants des conflits coloniaux : le Mémorial des guerres en Indochine, à Fréjus, et le Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sur le quai Branly à Paris.

Chaque année, les hauts lieux attirent près de trois cent mille visiteurs. La hausse de la fréquentation, l'adaptation de l'offre aux nouvelles attentes du public, l'absolue nécessité de transmettre la mémoire aux jeunes générations ont conduit la DMPA à entreprendre, depuis plusieurs années, un important programme de travaux dans ces sites mémoriels. Il a débuté avec la création du Centre européen du résistant déporté (CERD) au Struthof, livré en 2005. De même, au Mémorial de Fréjus, la salle pédagogique rénovée a ouvert au public en 2010. Une exposition permanente et un centre de documentation ont été aménagés au Mont-Valérien. Depuis, ce programme se poursuit avec notamment les rénovations du Mémorial des martyrs de la Déportation et du Mémorial du Mont-Faron.

LE RICHE PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Trois musées nationaux sont rattachés au ministère de la défense : le musée de l'Armée aux Invalides, le musée de l'Air et de l'Espace au Bourget, le musée national de la Marine au Trocadéro et ses quatre annexes portuaires de Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon. Ces trois établissements publics, qui bénéficient de l'appellation « musée de France », accueillent plus de deux millions de visiteurs par an.

Le ministère détient également 17 autres musées répartis sur tout le territoire. 16 musées d'armes qui illustrent l'histoire, les traditions, les métiers et les techniques des différentes armes et services composant l'armée de Terre (artillerie, arme blindée, cavalerie, troupes de marine, Légion étrangère, parachutistes, génie, transmissions, matériel, train et équipages, troupes de montagne, aviation légère de l'armée de Terre...) et le musée du Service de santé des armées.



LE MONUMENT DES FRATERNISATIONS NEUVILLE-SAINT-VAAST



Pendant la Première Guerre mondiale, des fraternisations entre les soldats français, britanniques et allemands ont eu lieu sur le front, de la Belgique à la frontière suisse. À l'initiative du réalisateur Christian Carion et de l'association «Noël 14», la Communauté urbaine d'Arras a souhaité ériger un monument à Neuville-Saint-Vaast, à proximité des cimetières militaires français, tchécoslovaque, allemand et britannique, et des sites incontournables du tourisme de mémoire du Nord-Pas-de-Calais.

L'ouvrage réalisé par Gérard Collin-Thiebaut et le paysagiste Sensomoto a été inauguré le 17 décembre 2015 par le président de la République. Le ministère de la défense a participé à ce projet.



Inauguration du monument
par le président de la
République.

© Présidence de la République

Par ailleurs, de nombreux édifices prestigieux protégés au titre des Monuments historiques sont propriété de l'État et confiés au ministère de la défense : l'Hôtel national des Invalides, l'École militaire, le château de Vincennes ou encore les citadelles de Vauban. Attachés à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, les ministères de la défense et de la culture ont signé, depuis 35 ans déjà, un protocole de financement annuel des projets de restauration de monuments programmés sur l'ensemble du territoire national.

PRENDRE SOIN DES SÉPULTURES DES SOLDATS TOMBÉS POUR LA FRANCE

Près de 900 000 corps reposent dans 266 nécropoles nationales, 2 200 carrés militaires communaux et sept cimetières militaires étrangers en métropole. Un millier de lieux de sépultures sont aussi présents dans 80 pays où reposent 230 000 soldats français. Un programme pluriannuel (2011-2018) a été établi pour la restauration prioritaire des cimetières de la Première Guerre mondiale. Il prévoit la rénovation, en métropole, de plus de quarante nécropoles nationales et divers carrés communaux, ce qui représente près de 100 000 tombes et 66 ossuaires, sans compter des travaux dans des sites à l'étranger, notamment

en Belgique et sur l'ancien front d'Orient. Un programme de remplacement des panneaux d'information historique, implantés dans ces nécropoles et dans les principaux carrés militaires communaux, a également été lancé en 2014. Enfin, une charte paysagère, élaborée en 2015, établit les principes généraux d'aménagement et de mise en valeur des sites afin de permettre aux visiteurs de se recueillir dans de bonnes conditions, mais aussi d'apprendre et de comprendre l'histoire du lieu et des soldats qui y reposent.

ACCOMPAGNER LES PROJETS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

S'il est un acteur majeur du tourisme de mémoire, le ministère de la défense s'en fait aussi le promoteur en encourageant le développement de partenariats locaux pour améliorer ou réhabiliter les sites. Le ministère apporte son soutien aux collectivités et aux associations porteuses de projets mémoriels cohérents et de qualité. D'ores et déjà une vingtaine de projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le ministère a participé à la mise en valeur du Hartmannswillerkopf (Haut-Rhin) avec la rénovation de la crypte, du monument-ossuaire et la construction d'un historial franco-allemand, inauguré fin 2015.

LE TOURISME DE MÉMOIRE EN BELGIQUE L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



114 cimetières regroupent les corps de 34 556 soldats français tués au cours des deux guerres mondiales. Le Consulat général de France à Bruxelles, opérateur de la DMPA pour l'entretien, la rénovation et la mise en valeur des cimetières militaires français, s'attache à préserver la mémoire de ces soldats : il effectue les travaux de remise en état, de valorisation (mise en œuvre d'une charte paysagère) et participe aux nombreuses commémorations.

Dans le cadre du développement du tourisme de mémoire, le Consulat a soutenu le principal musée de la Grande Guerre en Belgique, «In Flanders Fields», à Ypres. Une base de données regroupant les noms et les lieux d'inhumation des soldats morts sur le sol belge en 14-18 sera bientôt accessible. En 2016, «In Flanders Fields» intégrera le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains animé par le ministère de la défense.

www.inflandersfields.be/fr

κ
Nécropole
de Maissin, Belgique.

© SGA-DMPA / G. Pichard

De même, les actions conduites par le conseil départemental de la Meuse sont soutenues depuis six ans : réhabilitation du Centre mondial de la Paix à Verdun, restauration de l'ossuaire de Douaumont, travaux sur les forts de Vaux et de Douaumont, et rénovation du Mémorial de Verdun qui vient de rouvrir au public. Le ministère de la défense est également engagé aux côtés du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais dans un ambitieux projet de valorisation et de développement touristique de sites mémoriels, comme l'anneau de la mémoire et le Centre d'histoire Guerre et Paix à Souchez, à proximité de la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette.

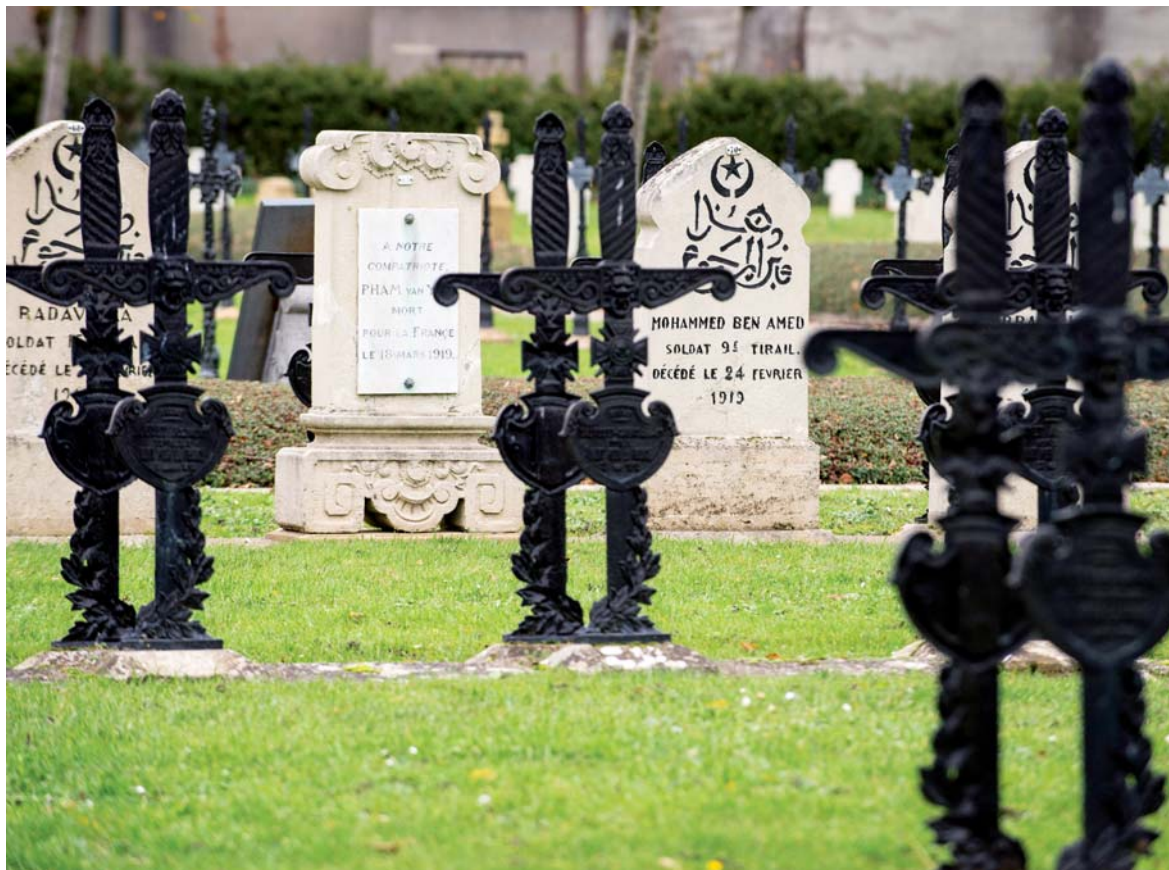
Dans la Somme, le ministère participe à la refonte de la muséographie de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne et au Centre d'interprétation de Thiepval. La création du Mémorial du camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), inauguré en octobre 2015 par le Premier ministre, la réhabilitation de l'ancienne gare de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ou la mise en place d'un chemin de mémoire consacré à la Résistance en Morvan (Nièvre) ont aussi fait l'objet d'un soutien financier.

Le ministère de la défense accompagne également les lieux de mémoire dans leur programme de valorisation, en finançant

des actions culturelles (expositions temporaires, publications...), des projets pédagogiques ou encore des outils touristiques comme des parcours de mémoire. Des conventions de partenariat sont passées dans ce sens avec divers sites comme l'Historial de Péronne, le Mémorial du Camp des Milles (Aix-en-Provence) ou le Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive (CERCIL).

En raison de l'intérêt que portent de nombreux pays à la mémoire des conflits contemporains, la politique de mémoire de l'État sort des frontières de la France pour prendre une dimension internationale : des monuments en hommage aux pays engagés dans les deux guerres mondiales sont rénovés ou créés. Ainsi, un monument français sera édifié au sein du Memorial Park de Wellington, en Nouvelle-Zélande. La France rend aussi hommage à ses alliés et plusieurs projets, comme la rénovation du Mémorial de l'escadrille La Fayette à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) ou la construction d'un monument canadien à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) devraient attirer les touristes étrangers en France.

...→



Nécropole nationale
de Metz-Chambière, Moselle.
© ECPAD / J. Lempin

STRUCTURER LE SECTEUR : LE RÔLE DU MINISTÈRE ET LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU

La France dispose donc d'une offre aussi précieuse qu'impressionnante en matière de tourisme de mémoire. Pour fédérer les sites mémoriels et les partenaires du tourisme de mémoire, le ministère de la défense a créé le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC). Ce réseau professionnel favorise les synergies entre ses membres, coordonne leurs initiatives et facilite leur insertion, tant dans le cadre de la politique de mémoire portée par l'État que dans celle menée localement pour promouvoir les équipements touristiques.

De plus, le ministère de la défense et le ministère en charge du tourisme ont signé une convention de partenariat en 2004 pour structurer le tourisme de mémoire. L'objectif est de faire émerger une offre d'excellence à visibilité internationale, au-delà des commémorations liées aux deux guerres mondiales. La première action consiste à mesurer la fréquentation et le poids économique de ce secteur touristique. En 2010-2011, la première étude nationale consacrée au tourisme de mémoire a été réalisée. Elle a révélé que les sites historiques relatifs aux conflits contemporains ont attiré plus de six millions de personnes en 2010 et produit près de 45 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pour suivre l'évolution de ce véritable engouement, une plateforme d'observation, développée en partenariat avec le ministère chargé du tourisme et son opérateur «Atout France», a été mise en ligne en 2015. Cet outil permet de mesurer l'évolution du secteur, les grandes tendances et l'impact des grandes commémorations. Ainsi, la fréquentation des sites mémoriels est en augmentation constante : en 2014, le nombre de visiteurs s'élevait à 14 millions, soit une augmentation de 42% par rapport à l'année précédente.

Par exemple, le site du Struthof a accueilli 172 745 visiteurs en 2014 (+ 5% par rapport à 2013). L'ossuaire de Douaumont a compté 419 000 visiteurs la même année (+ 72% par rapport à 2013).

La deuxième action vise à mettre en place un label «Qualité Tourisme™» spécifique aux lieux de mémoire. Cette démarche s'appuie sur la marque nationale «Qualité Tourisme™», portée par le ministère chargé du tourisme. L'objectif est d'améliorer l'accueil dans les établissements recevant du public. Une autre action consiste à participer aux contrats de destination «Grande Guerre» et «Tourisme de mémoire en Normandie». L'État est ainsi partenaire de ces deux contrats, avec «Atout France» et les collectivités territoriales concernées. Ces projets assurent aussi la promotion des deux destinations à l'étranger, visent à développer la professionnalisation des territoires en matière de tourisme de mémoire, en particulier autour de l'accueil.

La dernière action doit permettre de développer des outils de médiation innovants. Les deux ministères encouragent l'utilisation des nouvelles technologies afin de faciliter la compréhension de l'histoire et d'accompagner le cheminement des visiteurs dans les lieux de mémoire. Ils ont participé, en 2015, à un appel à projets numériques au profit du contrat de destination Normandie. De son côté, le ministère de la défense subventionne des projets autour des technologies numériques qui mettent en avant la mise en valeur des lieux de mémoire. L'an dernier, il a financé notamment un circuit de mémoire sur la «Bataille d'Abbeville» dans la Somme.

Formidable outil d'animation, le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains regroupe aujourd'hui plus de 90 membres répartis sur l'ensemble du territoire. Depuis quelques mois, il s'ouvre aux sites étrangers qui souhaitent le rejoindre, comme le musée «In Flanders Fields» à Ypres en Belgique (voir focus). ■

CHRISTIAN BERGER

Directeur de Nord-Pas-de-Calais Tourisme, Christian Berger assure la promotion des sites de mémoire de la région au niveau national et international. Hier, terre d'affrontements et de combats, le Nord-Pas-de-Calais est aujourd'hui une terre d'histoire, de patrimoine et de culture.



←
Christian Berger, directeur
du comité régional du tourisme
du Nord-Pas-de-Calais.
© M. Lachant

Comment le tourisme de mémoire s'est-il développé en Nord-Pas-de-Calais et quel est son impact aujourd'hui ?

La visite des sites témoins des combats de la Première Guerre mondiale a commencé immédiatement après le conflit, avec la découverte des anciens champs de bataille d'Artois et de Flandre et des villes dévastées. Puis, l'État a entrepris l'aménagement de vastes lieux de mémoire comme la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, le plus grand cimetière militaire français, devenu, en 2014, haut lieu de la mémoire nationale.

La Seconde Guerre mondiale a généré également de nombreux lieux de mémoire : Dunkerque, La Coupole près de Saint-Omer ou la Carrière Wellington à Arras. L'implication des Alliés durant les deux conflits mondiaux a conféré une notoriété internationale très forte à plusieurs villes et villages de la région : Cambrai et Dunkerque pour les Britanniques, Vimy pour les Canadiens, Fromelles pour les Australiens, Le Quesnoy pour les Néo-Zélandais... Chaque année, des milliers de visiteurs étrangers viennent découvrir les sites de mémoire 14-18 dans le Nord de la France et honorer la mémoire des combattants de leur nation.

Le tourisme de mémoire participe ainsi à l'économie de la région et les retombées sont significatives : dans l'hôtellerie en 2014, une hausse de 12% des nuitées pour les touristes étrangers alors que ces derniers ont dépensé 56,8 millions d'euros, entre juillet 2013 et juin 2014.

Quelle est l'offre en matière de tourisme de mémoire proposée dans cette région ?

Quatre itinéraires régionaux thématiques - la ligne de front d'Ypres à Cambrai, la guerre de mouvement et l'occupation allemande, le littoral, base arrière des armées alliées et la reconstruction dans les territoires dévastés - invitent à la découverte des sites les plus importants pour comprendre l'histoire de la Grande Guerre et celle des différentes nations belligérantes. Renforcer l'attractivité de la région en expliquant l'intérêt historique et patrimonial des lieux de mémoire, tel était notre pari.

La création, aujourd'hui, de parcours locaux d'interprétation du patrimoine 14-18 vient renforcer cette démarche. Notre offre touristique est présentée sous un angle contemporain autour d'un message de paix. «Paix, Frieden, Peace» est la signature de la dynamique régionale des Chemins de mémoire. Ce discours rassembleur a permis de transcender la seule dimension militaire du conflit pour l'ouvrir sur une mémoire internationale partagée.

L'ouverture citoyenne sur le monde est sans conteste une démarche qui fera perdurer la visite des sites de mémoire de la région au-delà du centenaire de la Grande Guerre. La collaboration renforcée avec «Atout France» et les ministères de la défense et du tourisme autour d'une convention opérationnelle nous semble être également le gage d'une attractivité renouvelée après les commémorations.

Comment vous préparez-vous à l'accueil des touristes des prochaines commémorations du centenaire de la Grande Guerre ?

Avec l'ensemble des partenaires français dont les territoires ont été traversés par la ligne du front occidental de la Grande Guerre, le Nord-Pas-de-Calais œuvre depuis 2014 à la structuration d'une stratégie de communication partagée autour d'une destination commune «Front Ouest 14-18».

Cette dynamique bénéficie d'un soutien fort de l'État - les ministères de l'économie et de la défense - ainsi que celui de la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et d'«Atout France».

Dans ce cadre, a été développé le réseau d'établissements accueillants «Northern France Battlefields Partner» qui regroupe hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme et transporteurs. Soient 300 professionnels qui ont été sensibilisés à l'histoire et au patrimoine de la Grande Guerre afin de pouvoir répondre aux attentes des différents visiteurs et de les conseiller. C'est notre image, celle d'un territoire régional impliqué et accueillant, qui est en jeu.



La rédaction

POUR EN SAVOIR PLUS
www.crt.nordpasdecalais.fr





→
Crypte
au Mémorial des martyrs
de la Déportation (Paris 4*).
© SGACOM / J. Robert



Philippe DI MEGLIO

Chargé d'études
hauts lieux de la mémoire
nationale, DMPA

«Évoquer le long calvaire d'usure, la volonté d'extermination et d'aviilissement». Telle était l'intention de l'architecte Georges-Henri Pingusson lorsqu'il a conçu ce mémorial au cœur de la capitale en 1960, enfoui en contre-bas du square de l'Île-de-France. Haut lieu de la mémoire nationale, inauguré le 12 avril 1962 par le général de Gaulle, le monument est dédié à la mémoire des déportés partis de France entre 1941 et 1944. Il évoque la souffrance des déportés. Le mémorial suggère, à travers son architecture, l'univers concentrationnaire avec ses passages resserrés, ses escaliers raides, ses murailles et sa herse acérée. Dans cet espace intemporel où le regard est privé d'horizon, le visiteur peut ressentir une «profonde et implacable sensation d'oppression».

Le mémorial est aussi l'aboutissement de la commémoration annuelle de la Journée nationale du souvenir de la Déportation. En 2015, lors de la cérémonie de ravivage de la flamme du souvenir, le Premier ministre, accompagné du secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, présidait à la réouverture du mémorial au terme d'un programme de rénovation de dix mois. D'importants travaux de restauration de l'édifice venaient d'être réalisés, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques. Le chef du gouvernement annonçait alors la poursuite du chantier avec un «projet muséographique d'ampleur».

Dans les espaces d'exposition du niveau supérieur du mémorial, a été conçue une nouvelle scénographie à la fois sobre, moderne et pédagogique. L'objectif est d'offrir au public des éléments de compréhension sur la Déportation, tout en respectant l'esprit initial du monument, voulu par l'architecte Pingusson qui privilégiait l'émotion et le recueillement.

Le parcours de visite présentera les formes de la terreur et de la lutte dans l'indicible enfer de l'univers concentrationnaire.

SE SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Implanté à la pointe de l'Île de la Cité à Paris, derrière le chevet de la cathédrale Notre-Dame, le Mémorial des martyrs de la Déportation a bénéficié d'un vaste programme de restauration. Sa nouvelle muséographie sera inaugurée en avril 2016, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la Déportation.

Il rappellera également l'histoire du mémorial, de sa genèse à son inauguration en 1962, et l'agencement de ses différents espaces.

À ce jour, la partie inférieure du mémorial est ouverte au public. Le visiteur y accède par un escalier raide et étroit qui mène jusqu'au parvis triangulaire entouré de murailles. De là, le «parcours initiatique» se poursuit par un passage resserré qui donne accès à la crypte. À l'intérieur, sont inhumés les restes mortels d'un déporté inconnu, décédé au camp de Neustadt. Ils ont été transférés en 1962 de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof en Alsace, l'autre haut lieu de la mémoire nationale consacré à la Déportation. Une longue galerie s'enfonce dans les profondeurs, tapissée de facettes de verre symbolisant les dizaines de milliers de déportés disparus dans les camps nazis. Des extraits de poèmes de Robert Desnos (mort en 1945 au camp de Theresienstadt), Louis Aragon, Paul Eluard ou encore Antoine de Saint-Exupéry s'égrènent sur les murs de la crypte.

En Île-de-France et à ses frontières, d'autres lieux de mémoire consacrés à l'histoire de la répression et à la déportation sont à découvrir : le mémorial de la France combattante au Mont-Valérien à Suresnes, également haut lieu de la mémoire nationale, l'ancienne gare de déportation de Bobigny, le Mémorial de l'internement et de la déportation du camp de Royallieu à Compiègne, et le Mémorial de la Shoah, à Paris et à Drancy.

POUR EN SAVOIR PLUS

Mémorial des martyrs de la Déportation
Square de l'Île de France Paris 4* - Tél : 01 46 33 87 56
www.cheminsdememoire.gouv.fr

RIVESALTES, MÉMOIRE DE L'INTERNEMENT



Agnès SAJALOLI

Directrice du mémorial

INAUGURÉ PAR LE PREMIER MINISTRE EN OCTOBRE 2015, LE MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES, PRÈS DE PERPIGNAN, SE VEUT UN LIEU DE RÉFÉRENCE DES MÉMOIRES ET DE L'HISTOIRE DE L'INTERNEMENT EN FRANCE. ESPACE D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS, LE MÉMORIAL A INSCRIT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES AU CŒUR DE SON PROJET.

Le Mémorial du camp de Rivesaltes est construit sur l'ancien îlot F du camp, au milieu des vestiges des baraques, derniers témoins d'un camp où plus de soixante mille personnes sont passées. Conçu par l'architecte Rudy Ricciotti qui a choisi «d'affronter la violence cachée de ce lieu», le bâtiment, partiellement enfoui dans le sol, s'insère parfaitement dans son environnement.

Sur 1 000 m² d'exposition permanente, le visiteur découvre l'histoire singulière de ce camp et des populations qui y ont été internées ou qui y ont transité au rythme des grands drames du XX^e siècle : camp d'internement du sud de la France en 1941 et 1942 pour les Républicains espagnols, les Juifs étrangers et les tsiganes, centre de séjour surveillé pour les collaborateurs et dépôt de prisonniers de guerre entre 1944 et 1948, lieu de relégation pour les Harkis et leurs familles entre 1962 et 1964, lieu de transit pour les tirailleurs guinéens, nord-vietnamiens et malgaches en 1965. La scénographie replace le récit singulier de ce lieu, longtemps oublié, au cœur de l'histoire des déplacements forcés de populations au cours de cette période, qui a connu une diversité d'histoires et de mémoires. Elle rappelle également le contexte historique des camps français d'internement entre 1938 et 1946.

LA TRANSMISSION DE L'HISTOIRE AU CŒUR DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Ses multiples ressources - expositions, programmation culturelle et scientifique, pôle pédagogique et centre de documentation - contribuent à faire du mémorial un lieu d'échanges et de débats avec l'organisation de colloques, séminaires, conférences, ouverts à tous. En direction de la jeunesse, il a développé au sein du service éducatif une offre pé-



Salle d'exposition du Mémorial, Rivesaltes.
© Mémorial de Rivesaltes

dagogique pour les élèves, déclinée à tous les niveaux scolaires. Pour ce faire, l'équipe du mémorial, renforcée par la présence de six enseignants détachés par le rectorat, s'implique dans les projets pédagogiques et accompagne les professeurs et leurs élèves au cours des visites et de la réalisation de travaux, prépare et encadre des sessions de formation des enseignants.

Certaines actions pédagogiques sont développées en lien avec la programmation comme «Les nuits du Mémorial». Ces événements réunissent public et personnalités, artistes et représentants de la société civile, qui exposent leur histoire ou expliquent leur démarche. D'autres manifestations culturelles - les Journées européennes du patrimoine ou la Semaine nationale de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme - constituent autant d'occasions d'associer les établissements scolaires lors de visites, confé-

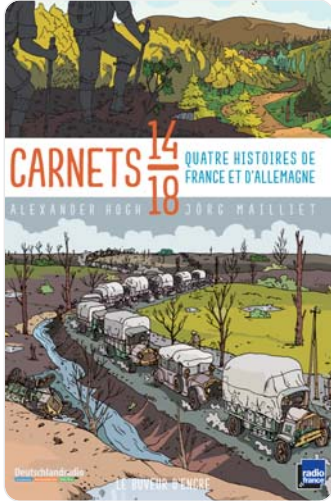
rences, tables rondes ou encore spectacles. Des «Rencontres de jeunes Européens» sont également organisées chaque année. Toutes ces activités qui associent les jeunes participent au dialogue intergénérationnel et font partager le message humaniste du mémorial.

Par ailleurs, le mémorial s'est doté d'un conseil scientifique pour poursuivre les recherches sur l'histoire du camp, recueillir des témoignages, enrichir les fonds documentaires et publier des ouvrages. Son projet scientifique est d'élargir l'histoire du camp à l'ensemble des sciences humaines, en trouvant des prolongements dans le monde contemporain, notamment sur les déplacements forcés de population. ■

POUR EN SAVOIR PLUS
www.memorialcamp rivesaltes.eu



OUVRAGES & MULTIMÉDIAS



QUATRE HISTOIRES DE FRANCE ET D'ALLEMAGNE

Proposer un regard croisé français et allemand sur la Grande Guerre, telle est l'approche qu'ont choisie les auteurs de cette bande dessinée, publiée dans les deux langues, en mêlant pédagogie, recherche historique et création artistique. Le projet initial était d'adapter les carnets de guerre et les journaux intimes de deux jeunes Allemands et de deux jeunes Français. Carnets 14-18 raconte le quotidien de Walter, René, Nessi et Lucien qui font chacun l'expérience de la guerre au front, à l'arrière ou dans les villages à proximité de la ligne de feu. À la fois acteurs, conscients de vivre à un événement qui les transforme eux-mêmes, ils sont aussi les témoins d'une humanité blessée, traumatisée, transformée par la guerre. Les grands thèmes du conflit se devinent à travers le prisme de leurs récits. C'est là sans doute une des vertus de la BD que de placer le jeune lecteur au plus près d'une expérience individuelle de la guerre tout en l'amenant à réfléchir à la problématique de l'engagement des peuples dans la guerre.

Carnets 14-18. Quatre histoires de France et d'Allemagne, Alexander Hohg et Jörg Maillet, éditions Le Beuveur d'Encre, 2014, 120 pages, 20 €.



GUIDE 14-18

En cette année du centenaire des batailles de Verdun et de la Somme et pour accompagner les grandes commémorations de 2016, le Routard et la Mission du centenaire proposent une édition spéciale afin de partir à la découverte de la ligne de front des Flandres aux Vosges, des sites et monuments qui témoignent encore de la Première Guerre mondiale. Ce guide présente cinq itinéraires pour comprendre les événements majeurs de ce conflit, des conseils et des anecdotes inédites pour visiter les lieux les plus emblématiques. Il est accompagné d'une chronologie des événements, d'une sélection d'adresses et d'un plan détaillé pour se repérer sur le territoire. Une appli à télécharger permet de retrouver les adresses géolocalisées et de découvrir plus de 5 000 photos.

Grande Guerre 14-18. Les chemins de mémoire : des Flandres aux Vosges, Hachette tourisme, Le Routard, 2015, 208 pages, 14,95 €.



CORPS À CORPS

Dans les 273 nécropoles militaires françaises reposent plus de 700 000 corps de soldats, témoignage premier des conflits contemporains qui ont marqué le territoire français au cours du XX^e siècle. À l'heure où les témoins de ces événements disparaissent, valoriser les cimetières militaires est une étape essentielle dans le travail de transmission, en particulier vers le jeune public. Ils sont en effet l'un des seuls lieux où expérimenter concrètement la réalité de la guerre. Dans cet ouvrage sont comparés les différents types de cimetières militaires : français, allemand, britanniques, américains ou canadiens. Les caractéristiques de ces cimetières, spécifiques selon les nationalités, reflètent particulièrement le rapport de ces pays à leur histoire.

Corps à corps. Essai de transmission mémorielle par le cimetière militaire, Emile S. Fouda, édition Codex, 2015, 220 pages, 24 €.

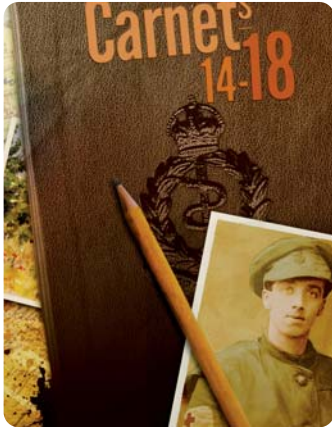


LE TOURISME DE MÉMOIRE

Pour que l'on puisse parler de tourisme de mémoire, il faut que les éléments que l'on souhaite «patrimonialiser» fassent réellement «sens» pour des catégories de population, qu'ils participent à leur identité profonde. D'où la réflexion menée sur l'émergence d'une identité culturelle pour laquelle le tourisme de mémoire peut jouer un rôle important. Cet ouvrage propose une typologie des mémoires touristiques. Les contributions examinent, au regard de l'intérêt stratégique des collectivités territoriales, les notions de tourisme mémoriel, de tourisme industriel, de tourisme gastronomique ou d'écotourisme.

Le Tourisme de mémoire, Laurent Rieurtort et Jacques Spindler, L'Harmattan, 2015, 370 pages, 37,50 €.





DÉCOUVRIR LES SITES DE LA GRANDE GUERRE

Carnets 14-18 est une application numérique dédiée à la visite multimédia de cinq sites de la Grande Guerre : Mont Saint-Éloi (Pas-de-Calais), Lijssenthoek (Flandre occidentale, Belgique), Fromelles, Beaumont-Hamel (Somme) et le Chemin des Dames (Aisne). Le visiteur est invité à suivre le jeune Guillaume Naylor, personnage fictif, qui après avoir découvert les carnets d'Andrew, brancardier britannique ayant participé aux grandes offensives de 14-18, se lance sur les traces de son aïeul. À l'aide de son Smartphone, le visiteur peut parcourir les chemins de mémoire de l'Aisne à la Flandre occidentale, sur des circuits de sept à dix étapes. Un système de géolocalisation permet à chacun d'organiser son parcours. L'application est disponible en quatre langues.

www.aisne14-18.com/applications-mobiles/premiere-guerre-mondiale



EXPLORE JUNO BEACH

Voici une autre application «Explore Juno Beach» qui a été développée par le Centre Juno Beach (Calvados) pour l'exposition temporaire «Mamie, c'était comment pendant la guerre ?». Deux versions ont été créées, une destinée aux familles, une autre adaptée au public scolaire. Ainsi, les guides canadiens du musée, en tant que médiateurs pédagogiques, l'utilisent au cours des visites scolaires. C'est un outil interactif qui permet de dialoguer avec le guide lors des différentes animations. Loin d'isoler les jeunes sur leurs tablettes, l'application a été conçue pour encourager l'esprit d'équipe et développer des stratégies collectives tout en découvrant l'exposition.

www.junobeach.org/fr



DANS LES PAS DES MAQUISARDS DU MORVAN

Le musée de la Résistance en Morvan propose sur son site une e-randonnée au cœur de la Bourgogne. Le temps d'une balade, le promeneur suit les pas d'une jeune messagère du maquis, Camille, qui relate, à travers huit étapes aménagées «Résistances en Morvan - Chemins de mémoire», l'histoire des maquis et des événements qu'elle a vécus ou qui lui ont été rapportés. L'e-randonnée intègre notamment le témoignage vidéo de Jean Longhi dit «Grandjean», chef départemental des maquis de la Nièvre. Grâce à une application gratuite, les promeneurs équipés d'un Smartphone ont accès à un guidage GPS qui délivre des informations multimédia tout le long du parcours. Pour les autres, des tablettes sont mises à disposition, le temps de la balade, par l'Office du tourisme de Lormes.

www.museeresistancemorvan.fr



REVIVEZ LE DÉBARQUEMENT AVEC LE SOLDAT LÉON

«Soldat Léon» est inspiré du récit de Léon Gautier, un des dix derniers du commando Kieffer. Il faisait partie des 177 Français qui débarquèrent le 6 juin 1944 sur *Sword Beach*. L'Office de tourisme de Ouistreham (Calvados) a créé une application mobile qui permet aux visiteurs de vivre une expérience immersive, en se plaçant dans la peau du soldat Léon. Avec votre Smartphone ou votre tablette, retrouvez-vous au cœur des événements du Jour J, comme si vous étiez au côté du commando Kieffer, avec pour mission la prise du casino de Ouistreham, transformé alors en batterie allemande.

www.ouistreham.mobi/fr/soldat-leon



UNE NOUVELLE COLLECTION «SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE»

Vous souhaitez voyager en Alsace, dans la Somme ou à Lyon... Et avez envie de découvrir le patrimoine mémoriel de la région ? La nouvelle collection «Sur les chemins de la mémoire», éditée par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense vous propose une sélection de lieux incontournables ou insolites autour de la ligne de front et des hauts lieux de la mémoire nationale. Onze plaquettes ont déjà été éditées à ce jour sur les parcours mémoriels dans les régions marquées par les conflits contemporains. La collection, sans se prétendre exhaustive, couvre une partie importante du territoire : elle permet de découvrir de nombreux sites du ministère de la défense et de ses partenaires.

Retrouvez la collection sur :

www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/plaquettes-lieux-de-memoire

RÉSISTANCES EN MORVAN,



CHEMINS DE MÉMOIRE

WWW.MUSEERESISTANCEMORVAN.FR



Une réalisation du Parc naturel régional
du Morvan et de Morvan terre
de Résistances - ARORM



**MORVAN,
TERRE DE RÉSISTANCES
ARORM**

>> Avec le soutien de



AUTOUR DES NÉCROPOLES NATIONALES

LA LIGNE DE FRONT > DE LA MOSELLE AU HAUT-RHIN



Cimetière militaire 1870-1871 de Gravelotte (Moselle)



Entonnoirs de Leintrey (Meurthe-et-Moselle)



Paysages tourmentés (Meurthe-et-Moselle)



Roche Mère Henry (Vosges)



Cimetière militaire de Metz Chambièrre (Moselle)



Cimetière allemand de Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle)



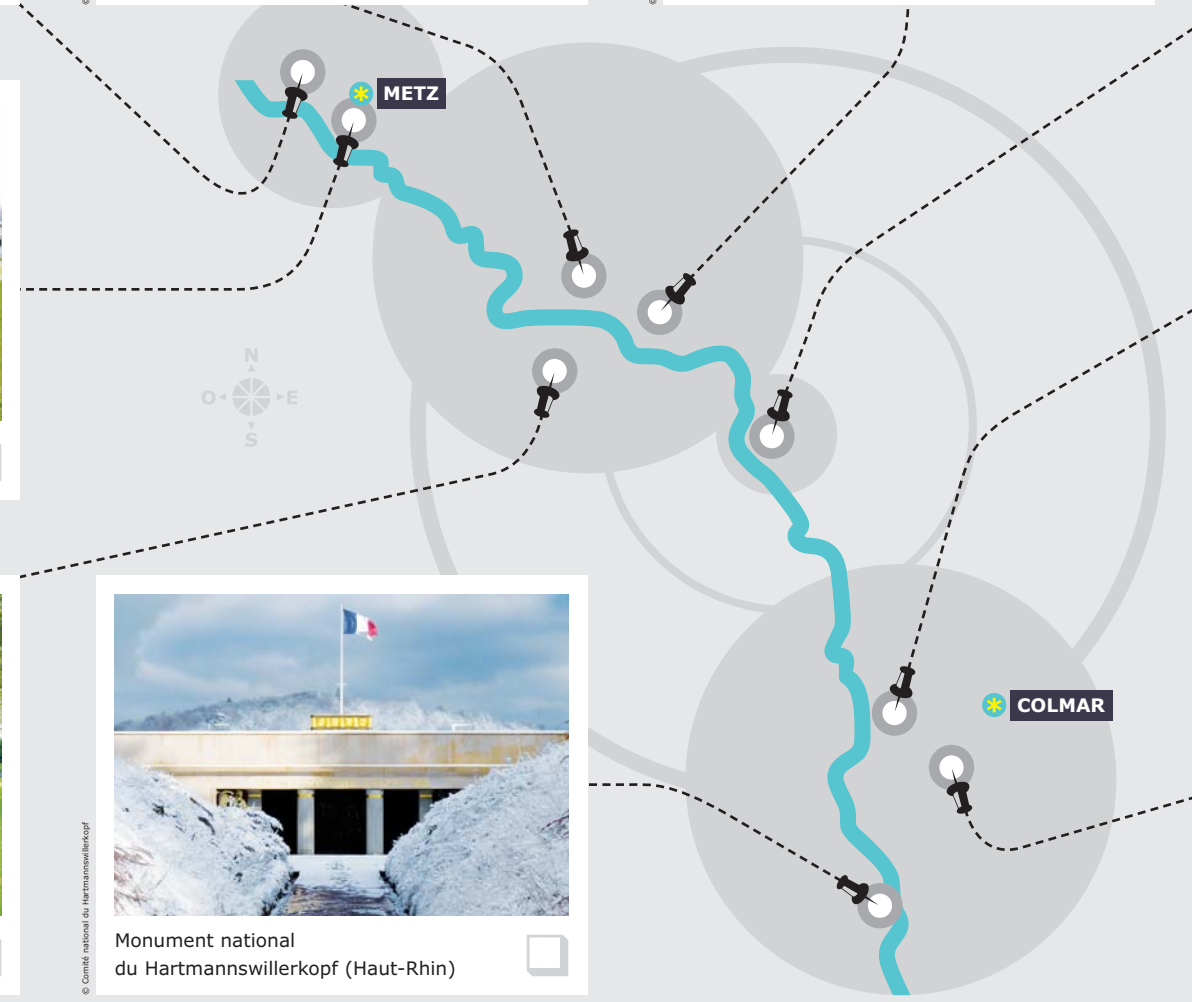
Monument national du Hartmannswillerkopf (Haut-Rhin)



Musée - Mémorial du Linge (Haut-Rhin)



Cimetière militaire roumain de Soultzmatt (Haut-Rhin)



SUR LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE
LIEUX DE MÉMOIRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LA LIGNE DE FRONT

DE LA MOSELLE AU HAUT-RHIN

WWW.CHEMINSDEMEMOIRE.GOUV.FR



Mémoire et solidarité



Riche
(Moselle)



Frémery
(Moselle)



La Fontenelle - Ban-de-Sapt
(Vosges)



Le Donon - Grandfontaine
(Bas-Rhin)



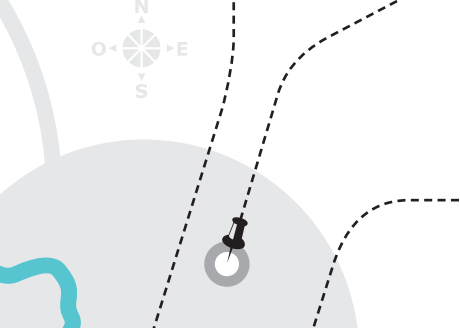
Gerbéviller
(Meurthe-et-Moselle)



Vitrimont-Friscati
(Meurthe-et-Moselle)



Waldmatt - Guebwiller
(Haut-Rhin)



Carrefour Duchesne - Orbey
(Haut-Rhin)



Altkirch
(Haut-Rhin)

LA LORRAINE ET L'ALSACE

À LA DÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE MÉMORIEL UNIQUE

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Une heure avant la déclaration officielle, Lunéville fut bombardée par un avion allemand. Animés par l'esprit de revanche et de reconquête des provinces perdues, les armées françaises marchent en territoire alors allemand ; c'est la bataille des frontières qui s'étend ensuite plus largement à l'ensemble de ces territoires Lorrain et Alsacien.

À la suite des replis français après les batailles de Sarrebourg et de Morhange qui constituèrent les premières incursions françaises sur le territoire allemand, la Grande Guerre faisait son entrée en Meurthe-et-Moselle près de Lunéville et Gerbéviller. Elle s'y installe durablement et jusqu'à la fin du conflit.

Aujourd'hui, du massif des Vosges, seul front montagneux de France, à Metz annexée et Nancy restée française, la Lorraine et l'Alsace conservent de profonds stigmates de la Première Guerre mondiale.

De nombreux sites, vestiges et nécropoles nationales jalonnent ce musée à ciel ouvert, témoin de l'importance symbolique de la ligne bleue des Vosges. Ils rappellent chacun à leur manière l'intensification de la violence et la douloureuse expérience du conflit vécues quotidiennement et pendant quatre années par les combattants.

LE FRONT LORRAIN

Après la bataille des frontières, le front se déplaça vers le sud. Ce fut le début de la bataille de Lorraine. Les combats se déroulèrent autour du Grand Couronné à l'Est de Nancy et autour de Saint-Dié. Le front lorrain se stabilisa et laissera sur le territoire de nombreux témoignages des combats.

LES VOSGES ET L'ALSACE

En dépit des violents affrontements des premières années du conflit, ce secteur est considéré comme «calme». Français et Allemands s'accrochent à la ligne de crêtes où abris et tranchées s'enchevêtrent. Dès 1915, les cols et les massifs sont au centre d'actions de «grignotages», souvent inutiles.

QU'EST-CE QU'UNE NÉCROPOLE NATIONALE ?

Au terme de la Grande Guerre sont créées des nécropoles pour regrouper les dépouilles des militaires «Morts pour la France». Aujourd'hui, il y a 273 nécropoles nationales et plus de 2 000 carrés militaires communaux où reposent près de 850 000 corps, dont les sépultures sont entretenues à perpétuité par l'État. Tous ces sites sont libres d'accès.